



**MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES**  
**CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE**

**Avis d'Appel D'offres N° : 05 / CA /2017**

**ACQUISITION Semelles Orthopédiques et Produits NEOFRAKT**

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale lance un Appel d'Offres à procédure simplifiée ayant pour objet l'acquisition **Semelles Orthopédiques et Produits NEOFRAKT** destinés au Centre d'Appareillage Orthopédique (CAO).

Cet appel d'offres est composé des lots suivants :

Lot N° 1 : **Semelles Orthopédiques**

Lot N° 2 : **Produits NEOFRAKT**

Les fournisseurs intéressés par cet Appel d'Offres peuvent retirer gratuitement le dossier d'Appel d'Offres auprès de la Direction des Policliniques et du CAO sise au 8 rue Beyrouth 1002 Tunis Belvédère (4ème étage) .

Les offres doivent parvenir sous pli fermé par voie postale recommandée ou par rapide-poste ou déposées directement au Bureau d'Ordre central de la CNSS, contre décharge, au nom de Monsieur le Président Directeur Général : 49, Avenue Taieb M'hiri 1002 Tunis Belvédère dans une enveloppe fermée portant la mention "A ne pas ouvrir Appel D'offres N° **05 / CA /2017, acquisition Semelles Orthopédiques et Produits NEOFRAKT** " au plus tard le **jeudi 27 avril 2017 à 12 h 00 mn** (le cachet du Bureau d'Ordre Central faisant foi).

Conformément à l'article 4 du Cahier des Conditions d'Appel d'offres (CCAO), l'enveloppe extérieure doit contenir :

- Les documents administratifs.
- Une caution provisoire par lot s'élevant à :
  - ✓ Lot N°1 : 1 200 Dinars
  - ✓ Lot N°2 : 1 300 Dinars
- L'enveloppe contenant l'offre Technique.
- L'enveloppe contenant l'offre Financière.

La séance d'ouverture des plis sera publique .Elle sera tenue au siège de la CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE sise au 49, Avenue Taieb M'hiri 1002 Tunis Belvédère (3ème étage) **jeudi 27 avril 2017 à 14 h**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant Cent vingt (120) jours à partir du jour suivant la date limite de réception des offres.

Toute offre parvenue hors délais ou ne comportant pas le cautionnement provisoire sera rejetée.